FORÊT VALAIS
WALLISER WALD

ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES DU 07.05.2025

Date : mercredi 7 mai 2025, à 17h00
Lieu : Le Bouveret (Espace Quai 1)

DELEGUES

Présents

AFBV	Berra Jacques
AFVC	Bornet Jean-Charles
OWW	Brunner Jean-Claude
AFBV	Couach Olivier
OWW	Jäger Georges
AFVC	Maistre Yvan
OWW	Matter Nando
AFBV	Rappaz Bovet Florence
OWW	Schmid Moritz
AFBV	Tagan Roland
FBV	Vuignier Jacques
AFVC	Vuignier Frédéric
OWW	Werlen Herbert
AFVC	Zufferey Lambert

Excusés

OWW	Blatter Roman
OWW	Heldner-Ruffiner Christine
OWW	Hutter Mathias
AFVC	Germanier Philippe
AFVC	Jollien Dany
OWW	Ritz Benita
OWW	Schmidhalter Cedric

INVITES

Présents

Ancien Forêt Valais	Barman Patrick
Triage CDFy	Bruchez Jean-Baptiste
Triage Cime de l'Est	Croset Julien
Triage du Haut Lac	Delaloye Gilles
Ville de Monthey	Dubois Jean-Luc
Bourgeoisie Troistorrents	Dubosson Hilaire
Triage Ecoforêt	Fournier Julien
SFNP	Fournier Nicolas
Triage des Deux Rives	Guelfi Fabrice
ForêtSuisse	Niederberger Christoph
Triage CDF	Paccolat Raoul
SFNP	Sciacca Stéphane
Bourgeoisie de Conthey	Thiessoz Yann
Commune Val de Bagnes	Veuthey François
La Forestière	Vuissoz Grégoire
La Forestière	Wuarchoz Didier

Excusés

Forstrevier Saastal	Andenmatten Urs
Forst Goms	Assarson Daniel
Forstbetrieb Brigerberg-Ganter	Borter Christian
Forstbetrieb Brigerberg-Ganter	Kuonen Christian
Berner Waldbesitzer	Leser Anja
Forstrevier Brig-Glis	Meyer Martin
OWW	Oggier-Camenzind Daniela
Staat VS / DMRU	Ruppen Franz
Forst Aletsch	Wenger Frank
Forst Goms	Werlen Willy
Forst Goms	Wirthner Karolin
Triage Combins-Catogne	Abbet Christophe
AVEMECS	Beney Lionel
Triage Ecoforêt	Bourban Frédéric

Triage Cône de Thyon	Bourdin Olivier
EPASC	Clivaz Gérard
SFNP	Clivaz Jean-Christophe
Ville de Monthey	Cottet Gilles
EPASC	Gauye Nicolas
Bureau des Métiers	Genolet David
Triage Cône de Thyon	Guntern Julie
Triage du Vallon	Jacquod Pierre-André
Bourgeoisie Martigny	Pillet Sonja
SFNP	Putallaz Jean-Marie
Triage d'Orsières	Rausis Joachim
SFNP	Roux Michaël
Bourgeoisie Martigny	Sarrasin Chantal
Triage du Haut Lac	Vuadens Cédric
ForêtNeuchâtel	Wenger Jean
AVE / Sylvapro	Zambaz Kevin

ASSEMBLEE GENERALE

0. Ouverture de l'assemblée 2
1. Nomination des scrutateurs 3
2. PV de la dernière AG du 15.05.2024 3
3. Rapport d'activités 3
4. Comptes 2024 3
5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 4
6. Elections statutaires 4
7. Cotisations fixes et variables 4
8. Programme d'activités 2025 4
9. Budget 2025 5
10. Informations, divers et paroles aux invités 5

0. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

M. Olivier Turin, Président de Forêt Valais, ouvre l'assemblée générale des délégués et souhaite la bienvenue à Christoph Niederberger, directeur de ForêtSuisse, Didier Wuarchoz, directeur de la Forestière, Patrick Barman, ancien président de Forêt Valais, Stéphane Sciacca, chef de la section Forêt, les invités, les délégués, les présidents de triage, les gardes forestiers et les membres du comité. Il excuse notamment Franz Ruppen, Conseiller d'Etat, Gérard Clivaz, directeur de l'EPASC, Nicolas Gauye, chef de section à l'EPASC, Jean-Christophe Clivaz, chef du Service des Forêt, Nature et Paysage et Lionel Beney de l'AVEMECS.

Une délégation a pu visiter les collègues français à Thollon-les-Mémises. Ils ont pu voir l'exploitation forestière de l'autre côté de la frontière.

M. Turin remercie Patrice Tamborini, président de la Commune pour l'accueil et le vin d'apéritif. Ce dernier donne quelques explications intéressantes sur sa commune.

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

1. NOMINATION DES SCRUTATEURS

M. Turin propose MM. Jean-Baptiste Bruchez et Jacques Vuignier comme scrutateurs. L'assemblée approuve avec des applaudissements.

2. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15.05.2024

La lecture du PV de la dernière assemblée générale n'étant pas demandée, le président en soumet l'approbation à l'assemblée.

Décision : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT D'ACTIVITE 2024

M. Turin mentionne quelques thèmes sur lesquels le comité s'est penché l'année dernière, entre autres la problématique forêt-gibier et le financement des forêts protectrices, etc. Il remercie Christina et les autres membres du comité pour le travail accompli.

Les différentes activités sont présentées dans le rapport annuel 2024, raison pour laquelle seuls quelques projets sont mis en avant :

Formation

La formation professionnelle reste une tâche importante pour Forêt Valais (env.50% du chiffre d'affaires).

Fin août 2024 nous comptons 47 apprentis CFC dont 2 femmes en Valais romand et 25 apprentis CFC dont 1 femme en Haut-Valais. Leur nombre reste assez stable.

En ce qui concerne la formation continue, il est difficile d'organiser des cours pour le Bas-Valais, car il n'y a pas assez de participants.

Projet Evalpro

La platforme Eval-Pro dans le Haut-Valais fait office de pionnier pour la partie alémanique.

Communication

Après les crues dévastatrices de juin 2024, deux point presse (Täsch et Vissoie) ont été mis en place. Les médias ont largement couvert les dégâts considérables.

ForêtClimat Valais

Le premier projet de ForêtClimat Valais a trouvé le financement.

Conditions : Rendre la forêt plus résiliente et pas de double financement.

Sentier didactique

A Grimentz, un sentier didactique forestier a pu être inauguré le 17 juillet 2024 en collaboration avec l'association du Valais central.

Mandat

FV réalise différents mandats : CCT, CAQ, Lignum Valais-Wallis, Certification ARCF, Association câblage suisse romande et ORTRA Forêt Suisse.

4. COMPTES 2024

Les résumés des comptes de Forêt Valais et Formation 2024 sont mentionnés dans le rapport d'activité 2024.

Les comptes Forêt Valais se soldent par un bénéfice de Frs. 15'203.94 et un capital de Frs. 100'945.42 après report des bénéfices.

Produits :

- Les cotisations des membres sont en léger recul.
- Le mandat pour la certification a été un peu moindre, celui pour la CAQ plus important.
- Le mandat de Lignum est en net recul, car il n'y a eu que quelques actions résiduelles liées aux RRB'23. Il sera encore plus faible en 2025.
- Le sentier didactique figure sous « campagne de communication ».
- Le mandat CCT a été plus important en raison du sondage effectué auprès des employés.

Charges : Les charges sont en ligne avec les autres années. Le loyer est augmenté en raison de la location d'une cave.

Dans les comptes Formation 2023/2024, Près de la moitié du chiffre d'affaires dans les débiteurs. Les recettes proviennent des travaux des apprentis refacturés, des subventions fédérales et cantonales, du SFNP et du Fonds cantonal formation professionnelle. Les charges se composent des frais administratifs (réunions, commissions), des frais de cours et du matériel. Nous avons l'obligation de boucler les comptes à zéro, car nous ne pouvons pas faire de bénéfices avec les subventions.

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS ET APPROPATION DES COMPTES

Mme Daniela Oggier-Camenzind et M. Jean-Charles Bornet ont vérifié les comptes de Forêt Valais. M. Bornet donne lecture de leur rapport devant l'assemblée.

La Fiduciaire Fidag à Sion a vérifié les comptes de la formation. La lecture de ce rapport n'est pas demandée.

Le président demande le vote pour approuver les deux décomptes et pour donner décharge des comptes au comité.

Décision : Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes responsables, avec une abstention.

6. Elections statutaires

Georges Jäger ne se représentent plus. OT le remercie pour son engagement et lui remet un cadeau.

Nando Matter est élu par acclamation. OT rappelle que le comité se constitue lui-même. De ce fait, Jean-Claude Brunner reprendra, comme de tradition, la vice-présidence.

7. COTISATIONS FIXES ET VARIABLES

Aucun changement n'est proposé pour les cotisations qui restent identiques à celles de 2024 :

La cotisation variable de PBS est de Frs. 0.50/m3 sur tous les bois, plus la cotisation fixe qui se monte selon le tableau ci-dessous.

MEMBRES	**COTISATIONS 2025**
AFBV	23'000
AFVC	18'200
OWW	25'500
Bourgeoisies	3'200
TOTAL	**69'900**

Décision : L'assemblée approuve à l'unanimité les cotisations.

8. PROGRAMME D'ACTIVITES 2025

Forêt-Gibier

Thème prioritaire : Rencontre avec le SFCP, groupe de travail et communication

ForêtClimat Valais

Un deuxième projet a trouvé un financement.

Finances

RPT-6 : Reprise du groupe de travail

Tarifs de régie : Mandat externe

Imprévus

IRTAG : Un avocat a été mandaté pour le recours.

Lors de la neige lourde du 17 avril 2025, une communication importante et un travail de lobbying ont été nécessaires.

9. BUDGET 2025

Mme Giesch commente les deux budgets Forêt Valais et Formation.

Forêt Valais :

Il est équilibré et en ligne avec les autres années. CG détaille les montants réservés aux projets.

Formation :

Dans ce budget nous n'avons que peu de marge de manœuvre. Il dépend essentiellement du nombre d'apprentis.

Décision : Les budgets 2025 sont acceptés à l'unanimité.

10. INFORMATIONS, DIVERS ET PAROLES AUX INVITES

Le président, Olivier Turin demande, s'il y a des divers. Comme ce n'est pas le cas, il passe la parole aux invités :

Parole aux invités :

M. Stéphane Sciacca, chef de section des forêts informe des différents projets du service : La convention avec l'OFEV a été signée en février 2025. Elle prévoit 1'800 ha/an de forêt protectrice traitée au lieu de 2'000 ha/an pour la période passée. Le premier acompte sera versé en mai. Le groupe de travail pour le financement des soins aux forêts protectrices a démarré. Le but est de formuler une proposition d'ici à fin 2026. Le SFNP souhaite que plus de bois soit débardé, notamment avec le câble-grue.

Il manque des données fiables pour l'impact du gibier sur la forêt. Le SFNP fera des relevés Ruegg, l'inventaire des zones problématiques ainsi que celui des enclos témoins (encore 70 enclos actifs sur les 200 installés).

Crédit d'investissement : les moyens ont été réduits de CHF 1,2 millions à CHF 0,3 millions.

Formation pour la police forestière les 4 et 5 septembre.

Intempéries 2024 : le délai de réalisation est fixé à fin juin 2025.

Intempéries 2025 : 140'000 m3 de dégâts annoncés. Il s'agit surtout de dégâts épars sur 15'000 ha. 12 triages haut valaisans, 6 du Valais central et 4 du Bas Valais sont touchés. Les priorités : 1) infrastructures vitales, 2) cours d'eau et 3) traitement sanitaire en forêt. Le budget du SFNP (1 million) sera insuffisant. Il faut des moyens supplémentaires. La priorité sera donnée aux forêts protectrices au-dessus des infrastructures et aux peuplements avec >50% d'épicéas.

M. Didier Wuarchoz, directeur de la Forestière, transmet des salutations de son comité et de Forêt Suisse. Il félicite FV pour le dynamisme de ses activités.

M. Christoph Niederberger, directeur de Forêt Suisse depuis 10 mois, apporte les salutations du président et son comité. Il constate les défis que doit relever la forêt valaisanne. Il assure son soutien pour le combat de Forêt valais au sujet de l'autorisation pour grande manifestation donnée à IRTAG.

Étant donné qu'aucun autre invité ne souhaite prendre la parole, le président remercie les participants à l'assemblée, les délégués ainsi que les invités. Il clôt la partie administrative de l'assemblée. Il passe la parole à Ivan Schaffner pour présenter son activité avec les drones en forêt.

Pour le PV :

Nicole Perruchoud

Distribution : aux délégués, aux présidents et gardes